

Réf: Dossier 182330

Avis de constitution

SOCIETE « EPV BAMBA SALIMATA »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA-AKEIKOI
EXTENSION-LOT 3120-ILOT 3120, Lot 3120, Ilot 3120

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 27/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPV BAMBA SALIMATA »

Objet : La société EPV BAMBA SALIMATA a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'Etranger :

ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE PRIMAIRE
SECONDAIRE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA-AKEIKOI
EXTENSION-LOT 3120-ILOT 3120, Lot 3120, Ilot 3120

Dirigeant(s) Mlle KONE ADIARATOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05365 du 05/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67803/GTCA/RC/2025 du 05/11/2025

